

Message du Prélat (30 janvier 2021)

Dans ce message, Mgr Ocariz nous invite à contribuer par nos prières à un projet pour améliorer l'orientation et la coordination du travail apostolique de la Prélature.

30 jan. 2021

Mes chers enfants, que Jésus veille sur vous !

Je vous adresse cette lettre pour partager un projet avec vous ; je

souhaite que votre prière contribue directement à sa réalisation.

Faisant suite aux recommandations du dernier Congrès général (cf. Lettre Pastorale du 14 février 2017, n° 13 et 15), une étude a été réalisée au cours des derniers mois sur la situation des circonscriptions de la Prélature. Elle visait à *améliorer l'orientation et la coordination du travail apostolique*.

Grâce à Dieu, à l'impulsion de saint Josémaria et à ses deux premiers successeurs, l'Œuvre est présente de façon permanente dans soixante-huit pays. Nous en sommes très reconnaissants à Dieu, qui ne cesse de nous accompagner et de nous bénir. La considération du travail accompli au cours de ces quatre dernières années nous pousse également à Le remercier.

En même temps, nous sommes conscients des défis que la société

actuelle peut poser à la vie et à la propagation du christianisme. Des situations, dont nous avons tous plus ou moins l'expérience, rendent l'apostolat plus difficile en certains lieux. Même si l'on fait un grand bien en de nombreux endroits, nous souhaiterions que le Seigneur puisse compter sur plus de bras qui collaborent à diffuser la joie de l'Évangile aux endroits les plus éloignés de la terre. Ni la disproportion entre la beauté de la vocation et de la mission et nos limites personnelles, ni les difficultés extérieures ne peuvent diminuer notre espérance et notre joie dans le service de Dieu, de l'Église et du monde.

En outre, la facilité avec laquelle on peut communiquer et se déplacer entre villes et pays est une réalité actuelle très positive. Elle permet de réduire le nombre de structures d'organisation et de gouvernement ;

cela se fera logiquement sans en changer la nature, puisque « il n'est pas de notre ressort de céder, de couper ou de modifier quoi que ce soit qui concerne l'esprit et l'organisation de l'Œuvre »
(*Instruction du 19 mars 1934*, n° 20).

Cette réduction du nombre de structures, qui a été étudiée par le Conseil central et le Conseil général,
donnera une plus grande souplesse et plus d'efficacité dans le travail. Elle permettra également une meilleure attention aux personnes, à l'apostolat de chacun dans son propre environnement professionnel, familial et social, ainsi qu'aux activités de formation promues dans et à partir des centres de la Prélatrice.

Tout cela va entraîner une réorganisation territoriale partielle. Si, par exemple, pour diriger le travail de l'Œuvre dans deux pays

spécifiques, il y a maintenant deux Commissions et deux Conseils, on se demandera si, avec les moyens actuels et compte tenu de l'expérience acquise ces dernières années, il ne serait pas plus efficace d'avoir une seule Commission et un seul Conseil pour ces deux territoires, tout en maintenant leurs initiatives apostoliques. Cela a déjà été fait en unissant la Croatie et la Slovénie. Afin de définir plus précisément cette réorganisation, nous compterons bien entendu sur l'avis des Commissions et des Conseils concernés ; nous la mettrons en œuvre progressivement.

Je compte sur votre prière ainsi que sur l'engagement personnel et l'initiative de chacun d'entre vous pour rendre vivant le message de notre Père à notre époque. Confions ce projet à l'intercession maternelle de sainte Marie, et aussi – surtout cette année – à celle de saint Joseph.

Je vous bénis avec toute mon
affection.

Votre Père,

Fernando

Rome, le 30 janvier 2021

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ci/article/message-
du-prelat-30-janvier-2021/](https://dev.opusdei.org/fr-ci/article/message-du-prelat-30-janvier-2021/) (5 août 2025)